



En avant toute!

Depuis l'élection du dimanche 2 février 2025, le nouveau Conseil Municipal s'est installé.

La Municipalité remercie chaleureusement la population pour leur choix clair, visant à ouvrir une nouvelle période du développement de notre Commune.

Commissions constituées, CCAS installé, désignation de nos collègues dans tous les organismes extérieurs où la Commune est représentée. Cette réorganisation institutionnelle est désormais achevée.

Mais ce temps administratif inévitable n'a pas empêché le travail des élus(es) de s'engager. Un rendez-vous est d'ores et déjà fixé avec le cabinet d'architectes qui a travaillé sur le projet d'aménagement du futur pôle associatif et citoyen (ancien garage). Les subventions sont sollicitées.

Le budget 2025 est en préparation, il sera voté lors de la réunion du Conseil Municipal le vendredi 11 avril prochain. Nous

y reviendrons en détails dans un prochain bulletin municipal, nous vous y présenterons l'ensemble des programmes d'investissement prévus pour cette année 2025.

Le nouveau Conseil Municipal est très mobilisé pour la préparation de ce programme, compétences et motivations se vérifient à chaque initiative des élus(es). C'est un gage de confiance pour l'avenir.

Nous engageons cette année au lendemain de l'élection avec humilité mais une détermination sans faille pour rendre la vie meilleure dans notre village!

Éric Bocquet

Maire de Marquillies



À la rencontre de la nature à Marquillies

ÉDITO	p 1
FINANCE	p 2
VIE CITOYENNE	p 3 à 5
TRAVAUX	p 6 et 7
ENVIRONNEMENT	p 7
VIE CITOYENNE	p 7
TRIBUNE LIBRE	p 8
ASSOCIATIONS	p 9
AGENDA	p 10 à 11
ESPACE DÉMOCRATIQUE	p 12



Le budget 2025 de la MEL

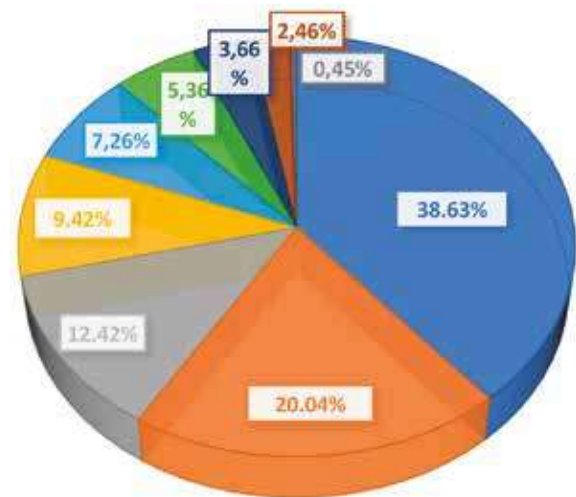
Il a été voté le vendredi 28 février par le Conseil de la MEL. Quelles en sont les grandes caractéristiques ?

Un budget total de 2446 millions d'euros. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1354 millions d'euros.

739 millions dont 84% sur trois politiques publiques: transports, mobilité (400 millions), traitement des déchets (178 millions) eau et assainissement (49 millions).

Le reversement aux communes est maintenu à 248 millions.

Des recettes en baisse de 21 millions d'euros à ce stade (possiblement 32 millions selon scénario le moins optimiste).



38.63%	Transports, mobilité, accessibilité, prévention, sécurité
20.04%	Climat, transition, Gemapi, résidus urbains, agriculture, espaces naturels
12.42%	Reversement aux communes
9.42%	Aménagement, urbanisme, logement, habitat, gens du voyage et action foncière
7.26%	Espaces publics, voirie
5.36%	Rayonnement, culture, sport, tourisme, jeunesse
3.66%	Développement économique, emploi, insertion, numérique, recherche
2.46%	Participation au SDIS (Incendie et secours)
0.45%	Gouvernance, territoires, crématorium



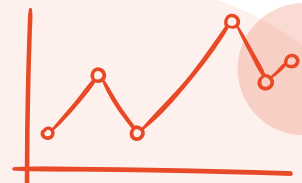
• Un investissement massif

Le volume d'investissement atteindra un niveau historique, à près d'un milliard d'euros (956 millions exactement), en augmentation de 321 millions. La MEL aura recours pour financer ces investissements à l'emprunt, la dette de la MEL atteindra 1 602 millions d'euros à fin 2025, un niveau inférieur au pic des années 2012 à 2014.

Rappelons ici que la dette d'une Collectivité finance l'investissement uniquement. De l'argent public qui irrigue le tissu économique local, génère de l'emploi et de la croissance.

La part des Collectivités représente plus de 70% de l'investissement public en France.

Par ailleurs la MEL maintiendra cette année le niveau des taxes (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou encore Taxe GEMAPI - gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

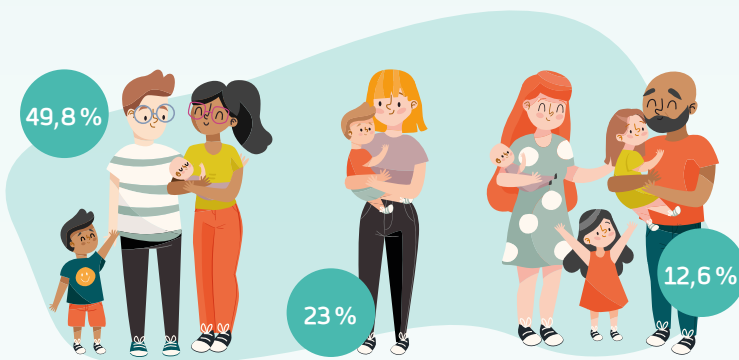


Un portrait de la commune

La commune a reçu en ce début d'année un document d'analyse de différentes données concernant la commune, émanant de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole.

Nous avons souhaité vous faire part de quelques constats intéressants.

Au dernier recensement réalisé en 2024, Marquillies comptait 1994 habitants. Pour rappel nous étions 1982 en 2021, 1987 en 2015 et 1992 en 2010, grande stabilité donc en 15 années.



• Démographie et profil des ménages

Pour Marquillies, le village comptait 746 ménages pour une taille moyenne arithmétique de 2,5 personnes.

La part des ménages avec enfants était de 49,8%. Les familles monoparentales représentaient 23%, les familles « nombreuses » (au moins 3 enfants de moins de 25 ans) comptaient pour 12,6%.

• Les effectifs scolaires depuis 2018

De l'année scolaire 2018/2019 à l'année 2023/2024, l'effectif de l'école publique de Marquillies est passé de 190 enfants à 163.

Cette tendance à la baisse démographique se constate dans l'ensemble de notre territoire des Weppes, mais aussi plus globalement en France. 828 000 naissances en 2010, 663 000 en 2024.



• Le parc de logements

En 2015 :

77 % de propriétaires occupants
12% en locatif privé
9% en locatif « social »

En 2023 :

77% de propriétaires occupants
13% en locatif privé
10% en locatif « social »



Installation du nouveau Conseil Municipal

Au lendemain des élections municipales anticipées, du 2 février dernier, la nouvelle Municipalité a été installée.

Ont été désigné(es) comme Adjointes et Adjoints les Collègues suivants :

Monsieur **Yves LEFRANCQ** - Finances locales
Madame **Blandine MORTREUX** - Culture, Animation et Associations
Monsieur **Pierre PAPEGHIN** - Travaux et Sécurité des bâtiments
Madame **Viviane DELEYALLEE** - Affaires sociales et Jeunesse
Monsieur **Jean-Michel CARPENTIER** - Développement Durable

Ont été également désigné(es) Conseillers(ères) délégués(ées) les Collègues suivants :

Madame **Catherine HAEYAERT** - Comptes publics
Madame **Louissette MAILLY** - Manifestations
Monsieur **Jocelyn GHESELLE** - Projets publics
Madame **Celine LEJOSNE** - Ecole-Jeunesse
Monsieur **Laurent BUISINE** - Environnement
Madame **Marie-Christine DEWAST** - Solidarités

Voici la composition des Commissions

• Commission des Finances locales :

Monsieur **Yves LEFRANCQ**
Madame **Catherine HAEYAERT**
Monsieur **Philippe BIRO**
Monsieur **Didier DAMIDE**
Monsieur **Pierre PAPEGHIN**
Madame **Viviane DELEVALLEE**
Madame **Céline LEJOSNE**
Madame **Louissette MAILLY**

• Commission Culture, Animation et Associations :

Madame **Blandine MORTREUX**
Madame **Louissette MAILLY**
Madame **Marie-Christine DEWAST**
Madame **Monique CORNILLE**
Monsieur **Didier DAMIDE**
Madame **Anne-Katy ROLAND**
Monsieur **Sébastien DEFECHEUREUX**
Madame **Viviane DELEVALLEE**

• Commission Travaux et Sécurité des bâtiments :

Monsieur **Pierre PAPEGHIN**
Monsieur **Jocelyn GHESELLE**
Monsieur **Didier DAMIDE**
Monsieur **Philippe BIRO**
Monsieur **Jean-Michel CARPENTIER**
Monsieur **Yves LEFRANCQ**
Monsieur **Laurent BUISINE**
Madame **Marie-Christine DEWASTE**

• Commission des Affaires sociales et de la Jeunesse :

Madame **Viviane DELEVALLEE**
Madame **Céline LEJOSNE**
Madame **Vanessa LESAFFRE**
Monsieur **Didier DAMIDE**
Monsieur **Dominique DHENNIN**
Madame **Marie-Christine DEWAST**
Madame **Louissette MAILLY**
Madame **Blandine MORTREUX**

• Commission du Cadre de Vie et du Développement durable :

Monsieur **Jean-Michel CARPENTIER**
Monsieur **Laurent BUISINE**
Madame **Céline LEJOSNE**
Madame **Catherine HAEYAERT**
Madame **Anne-Katy ROLAND**
Monsieur **Didier DAMIDE**
Madame **Blandine MORTREUX**
Monsieur **Jocelyn GHESELLE**

La permanence de Monsieur le Maire

a lieu TOUS LES JEUDIS MATIN DE 10H À 11H30
ou sur rendez-vous en appelant la mairie au : 03 20 29 00 09

Un nouveau bulletin...

Comme vous pouvez le constater le bulletin municipal a évolué.
Un changement de titre d'abord, il s'appellera désormais :

Marquillies.COMM'

Un petit clin d'œil à notre époque numérique sur un support papier distribué dans tous les foyers de la commune.

Il sera publié 5 fois dans l'année, soit environ tous les deux mois, à l'exception des mois d'été.

Par ailleurs ce nouveau bulletin sera ouvert aux associations locales ou extérieures parfois, elles auront l'occasion de s'y présenter et de faire connaître leur activité.

Il continuera d'être ouvert évidemment aux groupes qui composent le conseil municipal. Enfin une autre nouveauté y apparaît, une tribune libre sera créée, ouverte à tout habitant de la commune souhaitant s'exprimer sur un thème d'intérêt général de son choix.

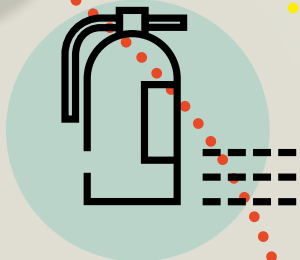
Ainsi dans ce numéro, nous publions une contribution de Monsieur Philippe Maurice qui a souhaité nous apporter informations et précisions sur l'activité des agriculteurs qui exercent à Marquillies une activité prépondérante.

Notre volonté est de continuer à améliorer et renforcer la communication, une action déjà engagée depuis plusieurs mois.



Numéros d'urgence

- > **15 SAMU**
- > **18 POMPIERS**
- > **17 POLICE/GENDARMERIE**
- > **3819 VIOLENCE FEMMES INFO**
- > **3114 PRÉVENTION SUICIDE**
- > **3018 NON AU HARCELEMENT**
- > **119 ENFANCE EN DANGER**



Travaux de voirie pour Marquillies en 2025

Les Services Voirie de la Métropole viennent de remettre à la Mairie un projet global de réaménagement de la voirie entre le rond-point de la Poste et celui de l'entrée de Salomé, la rue du Moisnil au sein de l'agglomération.



Il s'agit d'une opération de travaux très conséquente. Jugez-en.

La longueur de voirie traitée représente près de 2 400 mètres à laquelle il faut ajouter les 1 000 mètres de piste cyclable entre les deux communes. La durée prévisible des travaux serait de 7 mois environ avec une intervention par tronçons successifs.

Le Budget Prévisionnel est d'environ à ce stade de 700 000 €uros.

Le projet présenté à la Mairie intègre toutes les remarques, tous les constats effectués ces dernières années au sujet de toutes les problématiques, à savoir :

- la vitesse excessive,
 - le stationnement,
 - la circulation des piétons
- et bien sûr
- la nécessaire création d'une piste cyclable sécurisée.

Ce tronçon supplémentaire viendra compléter le maillage du réseau cyclable dans les Weppes.

Le projet sera consultable (plan et descriptif détaillé) sur le site de la MEL ; il est accessible en recopiant le lien ci-dessous :

<https://participation.lillemetropole.fr/processes/moisnil>

ou en flashant
ce QRCode



*Les habitant(e)s pourront donc s'exprimer
entre le 1^{er} et le 30 avril 2025.*

Une restitution publique sera proposée avant l'été.

Les « points d'apport volontaire » PAV

Ces conteneurs ont été installés sur la commune ces dernières semaines. À quoi servent-ils ?

La Métropole est compétente en matière de politique de traitement des déchets. L'objectif de ce dispositif est d'améliorer la qualité et l'efficacité de la collecte du verre.

Tous les foyers ont été informés à domicile de ce système.

Les conteneurs sont désormais en place sur le village. Il s'agit de matériels de qualité, dont le nettoyage est assuré régulièrement. L'insonorisation est renforcée sur les 6 faces. Les PAV sont équipés d'une sonde de remplissage afin de ne pas dépasser les 80% de remplissage. Un orifice est en position basse, pour l'accessibilité PMR. Enfin

sur chaque PAV figure un QR code que tout usager peut utiliser avec son téléphone dans le but de signaler tout dysfonctionnement.

Aujourd'hui dans notre pays, plus de 90% de la population utilise ce système, la MEL était une exception. Un constat, sur les dernières années la collecte au porte en bacs individuels avait diminué de 10%. Le coût de la collecte au porte à porte est trois fois supérieur au nouveau système des PAV.

Enfin la qualité de la collecte est également améliorée puisque le verre n'est plus compacté.



VIE CITOYENNE

La vidéo protection à Marquillies

La commune va donc engager cette année 2025 un programme d'installation de caméras et d'un système de vidéoprotection en plusieurs points du village.

Il s'agit d'un programme d'un montant de 120 000€ environ, pour lequel la commune a sollicité l'octroi de 2 subventions, l'une auprès de la Métropole Européenne de Lille, et l'autre l'Etat, le cumul maximum possible des subventions peut atteindre 80%.

Cet outil sera mis à la disposition des forces de Gendarmerie, ou de la Justice, sur requête dans le cadre d'une procédure.

Aucun accès aux images enregistrées ne sera possible ni pour les élus(es) ni pour les agents de la commune.

Le déploiement des caméras se déroulera cette année 2025.



TRAVAUX

Inauguration du Monument aux Morts

La Municipalité saisira l'occasion de la cérémonie marquant la capitulation de l'Allemagne nazie le jeudi 8 mai 2025 pour procéder à l'inauguration du Monument aux Morts rénové.



L'édifice original fut inauguré le 23 septembre 1923... Un siècle d'histoire. La population sera conviée à participer à cet événement.



Tribune libre



Ouverte à toute personne souhaitant exprimer dans ce bulletin un avis sur un sujet d'intérêt général.

À la rencontre du monde agricole



Le salon de l'agriculture est une fierté pour le monde agricole mais notre village a la chance de compter parmi ses habitants, encore bon nombre d'agriculteurs, éleveurs et maraîchers.

Ils étaient 22 il y a 40 ans ils sont 11 aujourd'hui. Dans les villages voisins il n'en reste parfois plus qu'un seul! Alors avec le printemps qui arrive vous allez les croiser sur les routes de notre village au coin d'une chicane pas facile à négocier avec un attelage tracteur plus outil trainé comme une benne ou porté de 3 m de large, qui au moindre coup de volant se déporte fortement.

Soyez indulgent et facilitez-lui le passage il vous fera un signe de la main pour vous remercier. C'est un geste qui autrefois se faisait sans cesse. Dans chaque quartier il y avait une proximité forte entre le village et ses agriculteurs. Le monde a changé, ils sont maintenant très souvent seuls à exploiter, certains avec un père encore présent pour les plus chanceux.



Le printemps va arriver et les travaux vont reprendre, ça va être le moment de jeter les engrais sur les céréales, colza et futures cultures. Il y aura par endroit des petites boules blanches sur la route, pas de panique ce n'est que de l'azote, c'est ce qui compose l'air que nous respirons à 78 %. Cela permet de nourrir les plantes en sortie d'hiver pour qu'elles reprennent vigueur.

Il y aura aussi le mythique pulvérisateur qui porte une image tellement mauvaise et pourtant...

Le désherbage, comme la prévention des maladies des plantes est indispensable. Les agriculteurs utilisent des produits phytosanitaires comme les médecins ou pharmaciens utilisent les vaccins qu'ils injectent dans vos veines. Ces derniers ne sont pas responsables de la composition des produits. Il en est de même pour les produits phytosanitaires que les agriculteurs utilisent pour soigner leurs cultures. Ils sont répertoriés sur le site Ephyto (<https://ephy.anses.fr>), que chacun d'entre nous peut consulter. Ils sont approuvés par les organismes bien plus intransigeants en France qu'ailleurs. C'est notre faiblesse par rapport aux importations de toutes parts qui concernent toutes les denrées alimentaires qu'elles soient issues de la culture ou de l'élevage.

Tous les 5 ans, tous les agriculteurs repassent un examen de contrôle des connaissances d'usage : Le CertiPhyto.

Tous les 3 ans c'est le pulvérisateur qui doit être contrôlé par un organisme agréé.

Donc rassurez-vous ils sont les premiers à faire attention à leur santé ainsi que la vôtre et le coût d'usage que représente financièrement ces produits dans l'exploitation est dissuasif. Moins ils les utilisent, mieux ils se portent !

Si certains d'entre vous jardinent, ils connaissent les difficultés de garder un petit bout de terrain propre sans herbicide et sont parfois démunis face aux maladies comme le mildiou qui ravage leurs tomates. C'est la dure réalité de notre nature. À grande échelle sans remède approprié la lutte n'est pas évidente.

Alors soyez compréhensifs et allez rencontrer avec bienveillance vos agriculteurs pour comprendre et partager.

Philippe MAURICE

Cercle historique de Marquillies

Si vous êtes intéressés par l'histoire du village de Marquillies, ancienne ou plus récente, venez rejoindre le cercle historique.



Vous aimeriez raconter vos souvenirs, un épisode de l'histoire de votre famille, un personnage du village ou un événement qui vous ont marqué, faire une recherche à partir des archives ou des actes d'état-civil... Si cela concerne Marquillies ou un village proche, quelle que soit l'époque, rapprochez-vous de nous.

Beaucoup de choses ont déjà été traitées dans nos 24 revues, mais il y a encore de quoi faire... Par exemple, nous approchons du 80^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Si vous avez des souvenirs, des anecdotes reçues de vos parents ou de



vos proches concernant Marquillies de 1940 à 1945, n'hésitez pas à nous en faire part ou à nous proposer un petit texte sur le sujet, car, curieusement, nous connaissons mieux le Marquillies de 1914-1918 que le Marquillies de 1940-1945 !

Pour le Cercle Historique, son Président, M. Flouquet.
CHMarquillies@gmail.com

Association des parents d'élèves

L'APE est une association de parents qui a pour but de promouvoir et d'aider financièrement les projets mis en place par les enseignants de l'école Jacques Prévert de Marquillies.

Nous œuvrons, tout au long de l'année scolaire, afin de récolter des bénéfices qui seront reversés, de manière équitable, à chaque classe en début d'année scolaire.

Le budget alloué, par classe, est voté lors de l'Assemblée Générale, qui a lieu chaque année, courant octobre.

Nous avons également à cœur de favoriser les échanges entre parents et mettre les enfants au cœur de notre joli village.

Pour ce faire, nous avons la chance de porter des événements communs avec la Mairie et aussi autres associations du village.

Un des rendez-vous incontournable de l'année, se fait autour du sapin de Noël par exemple. Une jolie collaboration depuis maintenant 4 ans.

Par ailleurs, tout au long de l'année, nous proposons aux parents la vente de viennoiseries, de chocolats ou encore de fraises qui rythme les saisons et les périodes scolaires. S'ajoutent à cela des temps festifs comme l'organisation du carnaval ou d'une après midi sportive.

Notre année se clôture tous les ans par l'organisation de la fête de l'école, en collaboration avec les enseignants. Cette journée est pour notre association, l'occasion de proposer



aux enfants une journée de jeux et de fête autour des danses et chants organisés par les enseignants avec les enfants.

Cette journée est un moment essentiel pour la vie de notre association et vient clôturer une année riche de partages.

La présidente Mme Orlane MOLON :
apemarquillies@gmail.com



Les
Belles
Sorties

VENDREDI 9 MAI 2025, 20H

CHŒUR DE — L'OPÉRA DE LILLE

La Bonne Chanson, direction Mathieu Romano

Marquillies

Église Sainte Geneviève

Gratuit - réservation directement en mairie ou
par mail : mairiemarquillies@marquillies.com



OPÉRA—
—DE—
—LILLE



Agenda

AVRIL

Du 1^{er} au 30 avril

Consultation publique de la MEL sur le projet de voirie « Rue du Moisnil »

Vendredi 11 avril

Vote du budget 2025

Samedi 26 avril

Vide greniers organisé par « Marquillies autrement animations »
> rue de Verdun

Dimanche 27 avril

Journée nationale du souvenir des Déportés

MAI

Jeudi 1^{er} mai

Fête des Travailleurs
> en Mairie

Dimanche 4 mai

Vide greniers « Le Coq Gaulois »
> rue Jean Jaurès

Jeudi 8 mai

80^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie et Inauguration du Monument aux Morts

Vendredi 9 mai

Grand concert avec le Chœur de l'Opéra de Lille
> à l'église

Dimanche 18 mai

Guinguette
> rue Léon Bocquet

Samedi 24 mai

Réception pour « La Fête des Mères »
> Salle Communale

Repas au « Club du temps libre »
> Salle Mandela

Samedi 31 mai

Soirée « Années 80... » par « La bonne Franchette »
> Place de la Mairie



COMMERCES

Un "foodtruck" proposant des pizzas au feu de bois

sera installé sur la Place de la Mairie le vendredi soir à partir du mois d'avril

Une nouvelle friterie

sera présente sur la place de la Poste à compter de début mai.

Groupe " Marquillies Autrement "

Chers électeurs,

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre soutien continu.

Avec 44 % des suffrages et seulement 98 voix d'écart avec la liste élue, nous avons démontré une progression constante à chaque scrutin. Ce résultat témoigne de votre confiance et de votre engagement à nos côtés.

Forts de ce soutien, nous nous engageons à représenter vos attentes et vos préoccupations au conseil municipal.

Nous travaillerons sans relâche pour que votre voix soit entendue et pour mener des actions concrètes qui bénéficieront à notre commune.

Ensemble, continuons à avancer vers un avenir meilleur pour tous.

Avec toute notre gratitude,

Les élus du groupe Marquillies Autrement.

Pour le Groupe " Agir Ensemble "

C'est en pleine conscience des enjeux de cette année 2025 que la Majorité Municipale s'engage pour relever le défi.

Nous remercions très sincèrement les électrices et les électeurs de Marquillies de nous avoir manifesté leur confiance lors de l'Élection Municipale du 2 février.

Nous sommes désormais au travail, vous pouvez compter sur notre engagement indéfectible pour faire avancer les projets.

Cette année ne sera pas la dernière année d'un mandat mais bien le début d'une nouvelle période.



La Mairie de Marquillies
soucieuse de l'environnement imprime

" LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
MARQUILLIES.COMM' "

sur du papier recyclé
avec des encres à base végétale.

Credit photos : la ville de Marquillies - FreepikPremium



Bulletin d'informations municipales

• Marquillies.COMM'
édité par la commune de Marquillies

126 Place Léon Bocquet - 59274 Marquillies
Tél. : 03 20 29 00 09

E-mail : mairiemarquillies@marquillies.com
site : www.marquillies.com
facebook.com/Marquillies

• Responsable de publication Eric Bocquet
Réalisation : HAPPA Communication - 09 75 30 16 26
> Imprimé à 800 exemplaires.

Imprimé sur du papier recyclé 115g/m², avec des encres à base végétale.